

La fin de la période transitoire pour les Roumains et les Bulgares en France : quels changements ?

Une note d'information Gisti et Romeurope

Beaucoup d'affirmations erronées, de propos alarmistes et de fantasmes sont véhiculés avec la fin des mesures transitoires imposées aux Roumains et Bulgares depuis l'entrée de leurs pays au sein de l'Union européenne. C'est pourquoi nous avons réalisé **une note expliquant ce qui change, et surtout ce qui ne change pas pour les Roumains et les Bulgares à partir du 1er janvier 2014.**

Dans les faits, quels changements à venir ? Citoyens européens depuis 2007, les Roumains et Bulgares vivant en France verront enfin levées les restrictions qui leur étaient opposées pour accéder à un travail salarié. Pendant sept ans, les gouvernements français successifs ont maintenu ces restrictions alors même que la plupart des États membres de l'Union européenne y avaient mis fin, sans que cela ait aucune incidence négative pour eux. En reconnaissant à ces citoyens européens les mêmes droits qu'aux autres, la France - qui y est obligée - ne leur fait pas une faveur, elle met fin à une discrimination qui s'appuyait sur une bien faible argumentation !

Les réalités que vivent au quotidien Roumains et Bulgares ne changeront cependant pas du tout au tout au 1er janvier 2014. La fin des mesures transitoires, qui ne concernaient que le travail salarié, ne remplace pas la nécessité de changer de politique pour qu'enfin l'ensemble de leurs droits aujourd'hui déniés soient respectés.

S'agissant en particulier de celles et ceux de ces citoyens qui vivent en situation précaire et habitent dans des bidonvilles, tout porte à craindre qu'on ne voie se poursuivre :

- les évacuations des bidonvilles, sans diagnostic des besoins ni proposition de logements dignes et pérennes, qui précarisent toujours plus les familles ;
- les expulsions du territoire souvent illégales, sans examen rigoureux des situations individuelles ;
- les dénis de droits concernant la santé, la scolarisation, l'hébergement ou le logement...

Nous serons vigilants quant à la mise en œuvre de la fin des mesures transitoires, et ne manquerons pas d'interpeller les pouvoirs publics et de dénoncer toutes les discriminations qui continueraient à peser sur nos concitoyens européens, qu'on a trop souvent du mal à considérer comme tels et à part entière.

Le 30 décembre 2013

http://www.romeurope.org/IMG/pdf/mesurestransitoiresgistiromeurope_2_.pdf